



CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE L'OCDE

« LA COMPÉTITIVITÉ DES VILLES ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE »

2^E RÉUNION ANNUELLE DE LA TABLE RONDE DE L'OCDE SUR LA STRATÉGIE EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

9-10 octobre 2008, Milan, Italie

ISPI - Istituto per gli Studi di Politica Internazionale Via Clerici, 5 20121 Milan

Introduction

La conférence internationale de l'OCDE intitulée « La compétitivité des villes et le changement climatique » est la cinquième d'un cycle de conférences organisées par l'Organisation dans le but d'étudier les défis que doivent relever les grandes villes qui souhaitent concilier l'amélioration de leur compétitivité économique et l'instauration des conditions sociales et environnementales nécessaires pour attirer et retenir les capitaux et l'emploi qualifié. Dans un contexte de mondialisation, les conférences précédentes ont abordé la question de la compétitivité des villes sous les angles suivants : l'environnement des entreprises, la cohésion sociale, l'attractivité, et le rôle des administrations centrales. La conférence de Milan a trait pour sa part à la dimension environnementale de la compétitivité des villes, et plus particulièrement aux liens entre l'urbanisation et le changement climatique, et aux répercussions de ce dernier sur l'élaboration des politiques urbaines.

Comme l'a souligné le Secrétaire général de l'OCDE, Monsieur Angel Gurría, lors de la conférence organisée à Madrid en mars 2007 :

« Dans nos villes, les citoyens, les industries et les institutions sont confrontés aux défis de l'évolution technologique et de la mondialisation. Dans nos villes, comme ailleurs, nous devons faire face aux répercussions de cette évolution sur nos sociétés (...). Les zones urbaines pourraient (par ailleurs) jouer un rôle pivot dans la prise en charge des grands enjeux environnementaux mondiaux (...). Les villes produisent près de 70 % de la totalité des émissions de gaz. Il apparaît évident que les améliorations de l'aménagement des villes, du parc immobilier, de la circulation routière et de l'accessibilité, de la prévention des catastrophes naturelles et de la gestion des déchets doivent faire partie intégrante de toute stratégie destinée à lutter contre le réchauffement climatique. L'incapacité des villes à faire face aux enjeux environnementaux mettrait notre planète en péril ».



À L'INVITATION DE
ISPI

La conférence est organisée en coopération avec la ville de Milan et la province de Milan, avec la collaboration du Club de Madrid et le concours de la Fondazione Eni Enrico Mattei. À l'instar des conférences précédentes, elle encouragera le dialogue d'action entre les maires et les représentants des gouvernements nationaux, afin de dégager un programme d'action commun pour les villes. Elle rassemblera des ministres, des maires et des responsables régionaux, ainsi que des personnalités éminentes du Club de Madrid (anciens chefs d'État et de gouvernement), des représentants à haut niveau d'organisations internationales, des réseaux importants d'administrations locales et des experts de renom.

La conférence de Milan accueillera la 2^e réunion annuelle de la **Table ronde de l'OCDE sur la stratégie en matière de développement urbain**, créée lors de la conférence de Madrid les 29 et 30 mars 2007, sur l'initiative du maire de Madrid, Monsieur Alberto Ruiz-Gallardón.

La compétitivité des villes et le changement climatique : historique et principes de base

Au cours du siècle dernier, la population mondiale vivant en milieu urbain a été multipliée par dix. D'ici dix ans, la terre devrait compter près de 500 villes de plus d'un million d'habitants, dont plusieurs « villes géantes » peuplées de plus de 20 millions d'individus. Les villes ont en outre renforcé leur rôle en tant que moteurs de l'innovation et de l'entrepreneuriat, et leur activité représente une proportion disproportionnée du PIB national par habitant.

Un cycle de conférences de l'OCDE a récemment mis en lumière les défis auxquels les villes font face en matière d'évolution technologique et de mondialisation. L'une de ces conférences, intitulée « La compétitivité des villes » (Santa Cruz de Tenerife, Espagne, 2005), a donné lieu à un examen des politiques mises en œuvre par les villes et les régions dans le but de stimuler leur compétitivité sur la scène internationale, de promouvoir l'innovation à l'échelon régional et d'encourager le développement de réseaux et de partenariats avec le secteur privé et les universités. La conférence de l'OCDE intitulée « Améliorer l'attractivité des villes pour l'avenir » (Nagoya, Japon, 2005) a démontré qu'un environnement attractif et une infrastructure solide étaient des conditions essentielles à la croissance économique des villes. Une autre conférence, intitulée « Conférence internationale sur les villes durables : lier la compétitivité à la cohésion sociale » (Montréal, Canada, 2005), s'est attachée à décrire le « paradoxe urbain » qui qualifie de nombreuses villes, c'est-à-dire la coexistence, même dans les régions métropolitaines les plus dynamiques, d'une concentration élevée de richesses et d'emploi, et d'inégalités socio-économiques frappantes, de quartiers en difficulté et d'une forte criminalité.

La **Conférence de Milan** fait fond sur les débats menés au cours des conférences précédentes, afin d'examiner les liens entre le changement climatique et le développement économique urbain. Les villes sont majoritairement responsables du changement climatique à l'échelle internationale, et représentent environ 70 % des émissions mondiales de gaz à effets de serre. Ce sont elles qui ressentent souvent le plus durement les effets de ce changement (l'élévation des températures y est exacerbée par la pollution atmosphérique et les effets d'îlot thermique, et les densités élevées de population facilitent la transmission des maladies infectieuses). Dans le monde entier, les maires et les responsables régionaux hésitent de moins à moins à prendre les rênes d'actions innovantes et variées destinées à réduire l'empreinte carbone des villes et à renforcer les capacités de ces dernières de faire face aux répercussions attendues du changement climatique.

On peut toutefois se demander si ces actions vont à l'encontre ou au contraire en complément d'autres objectifs, notamment de compétitivité. Même si l'on part du principe que les politiques destinées à faire face au changement climatique peuvent tout à fait renforcer de nombreuses autres composantes du bien-être des villes, leur intégration aux objectifs de croissance économique et de développement social pose problème aux responsables de l'élaboration des politiques urbaines. Ces derniers doivent notamment s'interroger sur la manière de concilier les politiques de croissance économique et de lutte contre le changement climatique à l'organisation d'événements de grand retentissement comme les Jeux Olympiques, les Expositions universelles, les Coupes du monde, les foires commerciales, les festivals culturels et les sommets mondiaux.

À l'échelon local, une action efficace face au changement climatique nécessite une collaboration interadministrations. Au cours de la conférence organisée par l'OCDE sur le thème « Quelles politiques face à la mondialisation des villes ? Pour un nouveau programme urbain » (Madrid, 2007), il a été convenu que des politiques urbaines fortes et efficaces, qui permettent aux villes de tirer profit de la mondialisation des processus, exigent des cadres flexibles et à plusieurs niveaux d'action conjointe entre les administrations. La nécessité de mettre en place un cadre de gouvernance à plusieurs niveaux pour les politiques de développement urbain est particulièrement impérieuse lorsqu'il s'agit de faire face au changement climatique. Les responsables municipaux et régionaux sont généralement les mieux placés pour concevoir leurs propres stratégies locales de lutte contre les risques liés au changement climatique, même si tous ne se montrent pas désireux d'entreprendre de telles actions. Les administrations centrales peuvent leur apporter leur concours en aidant les villes à mieux faire face au changement climatique et en fournissant les données scientifiques qui viendront étayer leurs interventions. De même, les administrations locales doivent agir comme partenaires dans la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre le changement climatique, tout en concevant leurs propres stratégies, adaptées à leur contexte local.

La Table ronde de l'OCDE sur la Stratégie en matière de développement urbain

La Table ronde de l'OCDE des maires et des ministres sur la stratégie en matière de développement urbain est une enceinte internationale unique en son genre, dans laquelle les problématiques urbaines sont examinées par des administrations nationales et locales. En plus des délégations nationales (constituées de représentants officiels de haut niveau des 30 pays membres), l'OCDE associe directement des responsables municipaux et régionaux, ainsi que des associations internationales d'administrations locales. En mars 2007, ce processus a été officialisé par la création de la *Table ronde de l'OCDE des maires et des ministres sur la stratégie en matière de développement urbain*, dont l'objectif est de promouvoir un dialogue permanent entre les responsables locaux et nationaux de l'élaboration des politiques urbaines.

La Table ronde sur la stratégie en matière de développement urbain représente également un espace de dialogue utile pour aborder les questions liées au changement climatique. La *Direction de la gouvernance publique et du développement territorial* de l'OCDE inclut depuis plusieurs décennies les questions d'ordre environnemental à ses programmes de recherche sur les régions urbaines, et a mis en œuvre plusieurs projets et activités, dans lesquels la problématique du changement climatique est envisagée sous l'angle de la politique urbaine. Elle a notamment organisé un débat sous forme de table ronde, sur le thème des « villes et du changement climatique » dans le cadre des activités du Groupe de travail sur les politiques territoriales dans les zones urbaines (Rome, juin 2007), une session spéciale sur le changement climatique et les villes, lors de la conférence de l'OCDE intitulée « Quelles politiques face à la mondialisation des villes ? » (Madrid, mars 2007) et un atelier sur la compétitivité des villes et le changement climatique, sous l'égide du Groupe de travail sur les politiques territoriales dans les zones urbaines (Paris, décembre 2007). La Direction a également participé à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres de 2008, qui était organisée sur le thème « Ouverture, réforme et économie du changement climatique ».

La Table ronde des maires et des ministres sur la stratégie en matière de développement urbain peut tirer profit de la vaste expérience de l'OCDE dans le domaine de l'aide à l'élaboration de politiques qui visent à la fois l'efficacité économique et la réalisation d'objectifs environnementaux. Ces dernières années, l'Organisation a offert aux pays un espace de dialogue au sein duquel s'entretenir sur de nombreux aspects clés des négociations internationales sur le changement climatique (portant notamment sur les systèmes d'échanges de droits d'émissions atmosphériques, les dispositifs de flexibilité, les incitations à la déforestation, ou la diffusion de la technologie), et des initiatives très diverses liées à cette problématique ont été mises en œuvre. Depuis 1994, l'Agence internationale de l'énergie et l'OCDE hébergent conjointement le secrétariat du Groupe d'experts de l'Annexe 1 sur la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Dans d'autres de ses travaux, l'OCDE examine les retombées positives sur le plan économique des politiques climatiques mises en œuvre dans différents secteurs et à différentes échelles de gouvernance ; les perspectives de diffusion des nouvelles technologies visant à limiter les émissions des gaz à effets de serre et à

piéger le dioxyde de carbone dans le secteur agricole, ainsi que les obstacles à cette diffusion ; et les nombreux aspects de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ce dernier dans les domaines de l'énergie et des transports.

Objectif de la conférence

L'objectif de la conférence de Milan est d'inciter une large palette d'acteurs, dont des représentants des autorités municipales, régionales et centrales, à envisager la mise en place d'une stratégie de développement urbain plus globale et holistique en matière de changement climatique. Ce thème sera abordé au cours des sessions de la conférence selon les modalités suivantes :

- Examen de l'influence des mesures prises par les villes pour s'adapter au changement climatique et en limiter les effets sur les initiatives qu'elles mettent en œuvre pour rester compétitives dans l'économie mondiale. En particulier, existe-t-il des domaines d'incompatibilité ou de synergie entre la réalisation des objectifs de protection du climat et la multitude d'autres objectifs qui sont au cœur du développement des villes (développement économique, emploi, bien-être social, etc.) ?
- Recensement des obstacles à une mise en œuvre efficace des politiques climatiques à l'échelon municipal/régional, et des dispositifs de gouvernance urbaine en vigueur qui facilitent l'application de stratégies exhaustives de développement urbain ;
- Évaluation des principaux défis institutionnels de la gouvernance à plusieurs niveaux en matière de changement climatique, et de la façon dont les administrations locales et nationales, ainsi que d'autres acteurs, pourraient collaborer le plus efficacement pour mettre en œuvre des mesures de lutte contre le changement climatique à l'échelle municipale ;
- Mise à la disposition des maires, des responsables régionaux et des représentants à haut niveau des administrations nationales, d'un forum unique leur permettant d'exprimer leurs points de vue relatifs aux questions mentionnées ci-dessus et de définir un programme d'action commun.

En plus des maires, des ministres et des responsables régionaux, la conférence de l'OCDE ciblera des acteurs clés de la scène internationale comme les associations d'administrations locales (C40/Large Cities Climate Leadership Group ; Clinton Climate Initiative ; Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) ; la campagne 'Cities for Climate Protection' de l'International Council for Local Environmental Initiatives (ICLEI)).

Le **Club de Madrid**, qui est composé d'anciens chefs d'État et de gouvernement, est l'un des principaux partenaires de cette manifestation. Il mène ses activités liées au changement climatique à l'échelon mondial par l'intermédiaire de la Global Leadership for Climate Action (GLCA), un groupe de réflexion constitué conjointement avec la Fondation des Nations Unies, qui regroupe d'anciens chefs d'État et de gouvernement, des chefs d'entreprise, ainsi que des représentants des gouvernements et de la société civile de plus de 20 pays.

La **Fondazione Eni Enrico Mattei** (FEEM), une institution indépendante à but non lucratif créée pour mener des recherches dans le domaine du développement durable, prête elle aussi son concours à la conférence. L'un de ses principaux objectifs est de promouvoir les interactions entre les sphères universitaire, institutionnelle, industrielle et de la politique publique, afin d'apporter une réponse globale aux enjeux du développement économique et de la dégradation de l'environnement. La FEEM a une expérience de longue date de l'analyse économique du changement climatique, et sa contribution au Prix Nobel a été officiellement reconnue par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

La conférence se tiendra au **Clerici Palace** dans les locaux de l'*Istituto per gli Studi di Politica Internazionale* (ISPI), www.ispionline.it/it/palazzo_visita_virtuale.htm.

Personnes à contacter

- Erin Byrne, OCDE - Erin.Byrne@oecd.org
- Shivani Ratra, OCDE – Shivani.Ratra@oecd.org

Sites internet

- www.oecd.org/gov/urbandevelopment/milanconference
- www.comune.milano.it/urbanforum2008

ORDRE DU JOUR (PARTICIPANTS)

Jeudi 9 octobre 2008

8h30- 9h00 Accueil des participants

9h00 –10h00 Cérémonie d'ouverture

- Letizia Moratti, maire de Milan, Italie
- Filippo Penati, président de la Province de Milan, Italy
- Odile Sallard, directrice de la Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE
- Fernando Perpina, secrétaire général du Club de Madrid
- Bernardo Bortolotti, Fondazione Eni Enrico Mattei (FEEM), Directeur exécutif, Italie

10h00 – 11h15 Première session plénière : La compétitivité des villes et le changement climatique : un enjeu mondial

Modérateur Mark Drabenstott, président du Comité des politiques de développement territorial de l'OCDE

Expert Jan Corfee Morlot, Direction de l'environnement de l'OCDE

Membres du panel

- Petre Roman, ancien premier ministre de Roumanie. Membre du Club de Madrid
- David Cadman, président international, président et président du Conseil d'administration, Local Governments for Sustainability - ICLEI et conseiller municipal, Vancouver, Canada
- Lars Reuterswärd, Directeur Global Division, Sustainable Development Network, Cities in Climate Change, UN Habitat

11h15 – 11h30 Pause café

11h30 – 13h00 Table ronde I : Les effets du changement climatique, la vulnérabilité des villes à leur égard, leurs coûts et les retombées positives des mesures d'adaptation

Session I-A : Une infrastructure urbaine résistante aux effets du changement climatique

Président : Konrad Otto-Zimmerman, Local Governments for Sustainability (ICLEI)

Expert : Gianmarco Ottaviano, professeur d'économie, Département d'économie, Université de Bologne, et Fondazione Eni Enrico Mattei (FEEM)

Session I-B : L'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau

Président : Bernardo Bortolotti, Fondazione Eni Enrico Mattei (FEEM), Directeur exécutif, Italie

Expert : Matthias Ruth, Université du Maryland, College Park, États-Unis

Membres du panel

- Wolfgang Schuster, maire de Stuttgart, Allemagne
- Rui Nuno Baleiras, Secrétaire d'Etat au développement régional, Portugal
- Marcos Perestrello, Vice maire de Lisbonne, Portugal
- Imma Mayol, députée maire de Barcelone, Espagne

Membres du panel

- Lajos Oláh, Ministre adjoint chargé de l'environnement et de l'eau, Hongrie
- Alexander Likhotal, Premier Vice-président de la Green Cross International, Directeur des relations internationales et des médias à la Fondation Gorbachev et Conseiller auprès du Club de Madrid
- Pierantonio Belcaro, Maire adjoint chargé de l'environnement, Venise, Italie

13h00 – 14h30 Déjeuner

14h30 – 16h00 Table ronde II : Les coûts et les avantages des mesures d'atténuation

Session II-A : Les transports

Président : Adam Ostry, président du Groupe de travail de l'OCDE sur les politiques territoriales dans les zones urbaines

Expert : Mary Crass, International Transport Forum, OCDE

Membres du panel

- Benito Martínez-Loera, Membre du Conseil de la Ville de Monterrey, Mexique
- Takeshi Abe, conseiller auprès du ministère de l'Aménagement du territoire, de l'Infrastructure, des Transports et du Tourisme, et directeur exécutif principal, Real Estate Transaction Improvement Organization, Japon
- Rudolf Schicker, Maire adjoint, Vienne, Autriche
- Bryan Glascock, Directeur de l'environnement, Boston, Etats-Unis
- Renato Boareto, Brazilian Institute of Energy and Environment, Brazil

Session II-B : Offre et efficacité énergétiques

Président : Fernando Perpina, secrétaire général du Club de Madrid

Expert : Nigel Jollands, Agence internationale de l'énergie

Membres du panel

- Jiri Cunek, Vice-premier ministre et ministre du développement régional, République tchèque
- David Cadman, Conseiller municipal, Vancouver, Canada
- Peter Dormand, Directeur des ressources énergétiques, Conseil de la ville de Newcastle, Australie
- Karoline Amalie Steen, Chef de Division, Administration et Finance, Copenhague, Denmark

16h00 – 16h15 Pause café

16h15 – 17h45 – Table ronde III – Stratégies, gouvernance et politiques climatiques

Session III-A La mise en œuvre de plans d'action en matière de changement climatique : concilier les objectifs de développement économique et les objectifs relatifs au changement climatique

Président : Mario Pezzini, directeur adjoint, Direction de la gouvernance publique et du développement territorial, OCDE

Expert : Joan Fitzgerald, Northeastern University

Membres du panel

- Hanna Jahns, secrétaire d'État au développement régional, Pologne
- Kenji Kitahashi, maire de Kitakyusyu, Japon
- Javier Rubio de Urquia, directeur general pour le développement durable, Madrid, Espagne
- Corinne Hermant, DG Regio, Unité urbaine, Commission européenne

Session III-B – Intégrer les politiques climatiques aux autres objectifs de la gouvernance urbaine

Président : Elisabeth Gateau, Secrétaire Générale, Cités et Gouvernement Locaux Unis (CGLU)

Expert : Gotelind Alber, expert sur les politiques locales et régionales pour le changement climatique, Allemagne

Membres du panel

- Sara Topelson, ministre adjointe du Développement social, SEDESOL, Mexique
- Abel Caballero Álvarez, maire de Vigo, président du Réseau des villes espagnoles pour la lutte contre le changement climatique, Espagne
- Wade Crowfoot, directeur des initiatives relatives au changement climatique, cabinet du maire, City and County of San Francisco, Californie, États-Unis
- Katrina Bull, conseillère municipale, Nottingham, Royaume-Uni
- Romain Diederich, Premier conseiller, Ministère de l'Intérieur, de l'Aménagement spatiale, Luxembourg

Vendredi 10 octobre 2009

9h00 – 11h00

Les villes et le changement climatique : la participation des entreprises et de la société civile

Président : Joan Boer, ambassadeur, Délégation permanente des Pays-Bas, OCDE

Membres du panel

- Joost Van Iersel, Président du Comité Consultatif pour le changement industriel, Comité économique et social européen (CESE)
- P.J. Partington, Directeur du Programme sur le changement climatique, Taking IT Global
- Pedro Ballesteros, Directeur Energie et Transport, Covenant of Mayors, Commission européenne
- David Lunsford, Policy Leader : Emissions Trading, International Emissions Trading Association (IETA)
- Nancy Kete, directrice, EMBARQ, The WRI Center for Sustainable Transport

Table ronde de l'OCDE des maires et des ministres sur la stratégie en matière de développement urbain

Président : Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría

Maires, ministres et membres du Club de Madrid

**Réunion à huit clos
Uniquement sur invitation**

11h15 – 13h15 Deuxième session plénière : La compétitivité des villes et le changement climatique : une gouvernance mondiale

Animateur
Membres du panel

- Cristina Narbona Ruiz, ambassadeur, Délégation permanente de l'Espagne auprès de l'OCDE
- Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría
 - David Miller, maire de Toronto et président de C40s Cities - Climate Leadership Group
 - Ira Magaziner, président de la Clinton Climate Initiative, Fondation Clinton
 - Teresa Ribera, Secrétaire d'État pour le changement climatique, Espagne
 - Wolfgang Schuster, Maire de Stuttgart, Allemagne et vice président de Cités et Gouvernements Locaux Unis

Conclusions : Réflexions et recommandations sur la suite des travaux à l'OCDE

M. Antonio Armellini, ambassadeur de l'Italie auprès de l'OCDE

ORDRE DU JOUR (CONTENU)

Jeudi 9 octobre 2008

8h30- 9h00 Accueil des participants

9h00 – 10h00 Cérémonie d'ouverture

Allocutions de bienvenue et présentation des objectifs de la conférence par les représentants de l'OCDE et les autorités locales invitées

10h00 – 11h15 Première session plénière : La compétitivité des villes et le changement climatique : un enjeu mondial

Il est largement admis que le changement climatique doit être considéré comme un enjeu mondial prioritaire, et que les villes du monde entier doivent être en première ligne des actions menées pour y faire face. L'urbanisation croissante des activités économiques et des populations humaines place les zones urbaines au cœur de la stratégie d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. La capacité de la science d'établir des projections des changements climatiques à venir et des répercussions qu'ils entraîneront ne cesse de s'améliorer. De nombreuses études ont par ailleurs récemment permis d'évaluer le coût économique gigantesque qui serait lié à l'inertie dans ce domaine. De vastes zones d'ombre subsistent toutefois, lorsqu'il s'agit de transposer ces projections et ces estimations à une échelle susceptible de présenter un intérêt pour les responsables des politiques à l'échelon municipal. Comprendre et gérer les risques du changement climatique à l'échelle des villes passe par l'élaboration, par les principaux acteurs, d'une stratégie commune sur l'évolution et les risques probables du changement climatique, et par la mise en place de dispositifs destinés à garantir l'engagement de ces acteurs en faveur d'un ensemble d'objectifs de gestion des risques. La mise à la disposition des acteurs locaux d'informations pertinentes nécessite le concours d'experts scientifiques et techniques, et l'analyse d'informations et de données locales en vue de rechercher les solutions qui s'offrent aux villes pour faire face aux effets du changement climatique. Il ne s'agit pas ici de prédire l'avenir, mais de l'aborder armés des instruments appropriés et des informations utiles.

- Quelle est notre expérience de l'évaluation des incidences du changement climatique au niveau local, et de l'utilisation des informations dans ce domaine à des fins de planification des mesures d'adaptation ?
- De quels types d'informations avons-nous besoin et quels acteurs devons-nous associer à l'élaboration d'une stratégie de la « ville du futur » et du développement urbain en général ?
- De quelle manière la science et la politique doivent-elles interagir pour mettre à la disposition des villes des informations scientifiques détaillées et actualisées sur les risques et les répercussions à l'échelon local ? Quels sont les modèles de partenariat (entre autorités nationales et locales, publiques et privées) les plus efficaces pour ce qui est du financement et de la réalisation des travaux d'évaluation nécessaires ?

- Quel rôle les administrations peuvent-elles jouer pour sensibiliser et associer le secteur privé et le public en général aux initiatives locales d'adaptation ? De quels autres acteurs locaux devons-nous nous assurer la participation et dans quelles sources de connaissances devons-nous puiser ?
- Comment les villes peuvent-elles identifier le plus efficacement possible les populations hautement vulnérables et élaborer les stratégies propres à réduire leur vulnérabilité ?

11h15 – 11h30 pause café

11h30 – 13h00 Table ronde I : Les effets du changement climatique, la vulnérabilité des villes à leur égard, leurs coûts et les retombées positives des mesures d'adaptation

Au vu de l'évolution actuelle des concentrations de gaz à effets de serre dans l'atmosphère, le changement climatique ne pourra être entièrement évité, et l'on observe déjà dans les faits les répercussions de ce changement climatique sur de nombreux systèmes humains, écologiques et physiques. Il est par conséquent impératif que les responsables des politiques urbaines conçoivent des stratégies d'anticipation du changement climatique, afin de comprendre et d'atténuer la vulnérabilité des villes à son égard. Ces stratégies ne doivent pas seulement avoir pour objectif de protéger les zones urbaines existantes, mais également de veiller à ce que l'expansion urbaine soit à l'avenir gérée en tenant compte des risques attendus. Les risques spécifiques varieront fortement en fonction de l'emplacement et de la géographie des villes, de leur infrastructure matérielle, de leur démographie et leur richesse, des systèmes publics de santé et de nombreux autres facteurs. La réponse simple et « universelle » n'existe par conséquent pas. Il revient à chaque ville d'évaluer sa propre vulnérabilité et les risques qu'elle encourt, et de concevoir ses propres stratégies optimales d'adaptation. En raison des incertitudes considérables qui prévaudront toujours quant à la nature spécifique et aux coûts des répercussions du changement climatique, l'un des enjeux principaux consiste à définir des mesures qui renforceront le bien-être et la compétitivité des villes, quels que soient les changements qui surviendront.

Session I-A : Une infrastructure urbaine résistante aux effets du changement climatique

Les infrastructures des services essentiels tels que l'approvisionnement en eau et en électricité, la gestion des déchets, les transports et les communications sont les moteurs de la croissance des villes ; elles répondent aux besoins de la société et sont étroitement liées à la santé, au bien-être et à la qualité de vie de leur population. La survie et la pérennité des villes dépendent de la présence d'infrastructures solides et adaptables. L'interruption, même momentanée, de ces services fondamentaux, risque de porter gravement atteinte à leur économie et leur compétitivité. Les incidences du changement climatique, telles que les risques accrus de graves tempêtes et de canicule représentent un réel danger pour les infrastructures urbaines. Les infrastructures essentielles des villes côtières sont particulièrement menacées par le relèvement du niveau de la mer. Si la technologie et la gestion des infrastructures urbaines modernes ont été conçues sur la base d'une modification minimale du climat par rapport aux conditions en vigueur aujourd'hui, le changement climatique risque fort de faire voler ce postulat en éclat. Afin de mettre en place une infrastructure urbaine résistante aux effets du changement climatique, il convient d'adapter non seulement les technologies utiles dans ce domaine, mais également les institutions et les pratiques de gestion qui ont évolué parallèlement à ces technologies.

- Quelles mesures peut-on prendre pour rendre les infrastructures urbaines (bâtiments, services publics, routes et systèmes de transport, et dans le cas des villes portuaires, digues, barrages et systèmes de drainage) plus résistantes face au changement climatique, à des manifestations météorologiques plus extrêmes et au relèvement du niveau de la mer ?

- Les stratégies d'urbanisme peuvent-elles réduire la vulnérabilité des villes face au changement climatique en limitant les travaux d'aménagement aux zones les moins à risque et en adoptant des pratiques en matière d'utilisation des sols permettant d'atténuer l'impact du changement climatique (foresterie et espaces verts urbains, utilisation de surfaces qui réfléchissent davantage la lumière, par exemple) ?
- L'analyse des risques, l'élaboration de stratégies de planification de l'utilisation des sols et la construction d'infrastructures telles que des barrages, des digues et des systèmes de drainage peuvent-elles permettre aux villes côtières basses de se protéger efficacement face aux risques de relèvement du niveau de la mer et d'inondations ?
- Comment les stratégies de gestion adaptative des ressources en eau peuvent-elles aider les villes à se préparer aux répercussions du changement climatique sur la qualité et la quantité de l'eau, à éviter les affaissements de terrain et à limiter les risques d'inondation ?
- En matière de santé publique, quelles mesures de protection les villes doivent-elles prendre pour protéger leur population face aux risques sanitaires liés au changement climatique ?

Session I-B : Le changement climatique et l'adaptation à ses effets dans le secteur de l'eau

Parmi les nombreux effets potentiels du changement climatique, ceux concernant les ressources en eau sont d'une importance déterminante pour la vie des individus, la stabilité économique et la compétitivité des villes. Les questions liées aux ressources en eau ont une influence réciproque sur de nombreux secteurs socioéconomiques et environnementaux, dont la santé, l'agriculture, l'énergie, la biodiversité, l'industrie et la navigation. Seul un petit nombre d'activités ne dépend pas, d'une manière ou d'une autre, des réserves en eau. Si ce secteur est particulièrement préoccupant, c'est aussi parce que de nombreuses villes du monde sont déjà confrontées à un important stress hydrique, en raison de demandes antagonistes (besoins des villes, de l'industrie et de l'agriculture, loisirs, et protection écologique), de la pollution des eaux de surface, et de la surexploitation des nappes phréatiques. Le changement climatique devrait encore exacerber cette situation, avec la fonte des glaciers et des stocks neigeux (une source importante d'eau douce dans de nombreuses régions), le relèvement du niveau de la mer et les intrusions d'eau salé qui contaminent les nappes aquifères, et des cycles plus extrêmes de précipitations et de sécheresse, qui compliquent la tâche des gestionnaires de l'eau chargés de la planification et responsables des décisions en matière d'investissement.

- Quels types de pratiques de « gestion adaptative » les gestionnaires des ressources en eau peuvent-ils adopter pour faire face efficacement aux incertitudes dues aux changements de régimes hydrologiques plus extrêmes ?
- Quelles sont les méthodes les plus efficaces pour promouvoir la conservation des eaux auprès des principaux acteurs de l'environnement urbain (ménages, entreprises et industrie, etc.) ?
- Quelles sont les améliorations des infrastructures urbaines de gestion de l'eau les plus nécessaires pour atténuer la vulnérabilité aux effets du changement climatique (mesures de conservation des eaux, lutte contre les intrusions d'eau salée, gestion du déversement des eaux de ruissellement) ?
- Quelles incidences le changement climatique peut-il avoir sur la gestion des ressources en eau (par exemple, l'augmentation des températures entraînera-t-elle une plus forte demande en eau ?) ?

13h00– 14h30 Déjeuner

14h30 – 16h00 Table ronde II : Les coûts et les avantages des mesures d'atténuation

Les villes ont besoin – de beaucoup – d'énergie. Premières consommatrices de l'offre énergétique mondiale, elles dégagent une proportion similaire des émissions de CO₂. Elles ont à la fois les capacités et le devoir d'agir en pionnières de la mise en œuvre de stratégies courageuses et innovantes de « décarbonisation » des systèmes énergétiques – qu'il s'agisse de l'énergie utilisée pour les transports, l'électricité et le chauffage, ou les processus industriels. Cette mission nécessite non seulement le développement et l'application de nouvelles technologies, mais également la promotion de changements radicaux de comportement de la part des individus, des entreprises et des autres acteurs clés de l'environnement urbain (et notamment des pratiques en matière de transport et de conservation de l'énergie). Dans le monde entier, plusieurs villes ont déjà mis en œuvre une vaste palette de programmes et de mesures de réduction des émissions de gaz à effets de serre, et leur expérience fournit un banc d'essai utile pour évaluer l'efficacité, les avantages et les coûts de telles actions dans différents contextes.

Session II-A : Les transports

Si la mobilité des individus et des biens est au cœur de la vie des villes, le secteur des transports représente une part importante et croissante des émissions de gaz à effets de serre et est une source majeure de pollution atmosphérique. Dans de nombreuses villes, la paralysie des réseaux routiers due à la congestion nuit gravement à la qualité de vie et à l'efficacité de l'économie. Ces considérations fournissent aux responsables municipaux une motivation toute trouvée pour promouvoir l'essor de systèmes de transport intelligents et économiques sur le plan énergétique. Il s'agit notamment de gérer la demande de transports en véhicules privés dans les villes au moyen, entre autres, de la politique tarifaire ; de promouvoir des transports publics de qualité, d'encourager le recours à des moyens de transport non motorisés (comme le vélo ou la marche) ainsi que l'utilisation de véhicules économiques sur le plan énergétique et de carburants à faible teneur en carbone – particulièrement dans les parcs de véhicules publics ; et de soutenir les systèmes de covoiturage et les dispositifs de télétravail. Au nombre des mesures à prendre figurent aussi les initiatives visant à faire évoluer l'utilisation des sols et les plans d'urbanisme de manière à minimiser les besoins de déplacement. De telles initiatives permettent non seulement de réduire considérablement l'empreinte carbone des villes, mais elles peuvent aussi renforcer de manière non négligeable leur attractivité, leur efficacité globale et par là même leur compétitivité sur la scène internationale.

- Peut-on affirmer que les politiques destinées à limiter le recours aux véhicules privés dans les centres urbains (telles que les dispositifs de tarification de la congestion) sont efficaces ?
- Sur quels éléments favorables les villes qui souhaitent étendre leurs systèmes de transport de masse peuvent-elles s'appuyer, et à quels obstacles sont-elles confrontées ?
- Quels sont les programmes et les modifications des infrastructures les plus efficaces pour rendre une ville plus propice aux déplacements piétonniers et à vélo, et pour inciter les citoyens à opter pour ces modes de transport ?
- De quelle manière le phénomène d'étalement des villes influe-t-il sur les habitudes en matière de transport et les émissions de CO₂ ; peut-on mettre à profit les principes de l'aménagement du territoire au niveau régional et de la croissance intelligente pour contenir cet étalement ?

- Les autorités municipales peuvent-elles promouvoir l'utilisation de véhicules et de carburants à faibles émissions de carbone, notamment par le biais des politiques d'achat des parcs municipaux de véhicules, et en influant sur les décisions des résidents et des entreprises locales quant au choix de leurs véhicules ?

Session II-B : Offre et efficacité énergétiques

Les villes qui souhaitent prendre les commandes des actions visant à instaurer un avenir climatique durable disposent d'une multitude d'instruments d'action. Elles peuvent notamment encourager l'efficacité et la conservation énergétiques dans les secteurs de l'énergie aux échelons des municipalités, de l'industrie, du commerce et des ménages, et développer des sources d'énergie propre et renouvelable pour le chauffage et l'électricité. Il est ainsi possible de réduire considérablement l'intensité carbone d'une zone métropolitaine en ayant recours à la production combinée de chaleur et d'énergie, à la cogénération, et au chauffage et à la climatisation urbains ; en encourageant la construction de logements et de bâtiments économiques sur le plan énergétique (en utilisant notamment des technologies et des méthodes de conception de pointe des « bâtiments verts », mais également des mesures simples comme la mise en place de chauffe-eau solaires et d'une isolation adaptée) ; et en faisant la promotion des systèmes d'approvisionnement en énergie renouvelable décentralisés. Les administrations locales peuvent également user de leur influence et de leur pouvoir d'achat pour améliorer la compétitivité économique des sources d'énergie renouvelable. De telles mesures participent non seulement à la réalisation d'objectifs à long terme d'atténuation du changement climatique, mais contribuent aussi à des objectifs immédiats de modération de la pollution atmosphérique et permettent de réaliser des économies considérables.

- Comment les responsables municipaux peuvent-ils promouvoir les initiatives de conservation de l'énergie auprès des entreprises locales, des ménages et des institutions municipales ?
- Sur quels secteurs prioritaires les autorités municipales doivent-elles faire porter en particulier leurs efforts pour atténuer de manière efficace les émissions de CO₂ ?
- Quelles sont les mesures à prendre pour favoriser les constructions économes en énergie dans le domaine des locaux commerciaux, des habitations et des bâtiments municipaux ?
- Quelles sont les autres mesures qui se sont avérées efficaces pour aider les villes à promouvoir la conservation et l'efficacité énergétiques (notamment pour ce qui est du trafic et de l'éclairage des rues, de la mise en place de systèmes d'assainissement et d'approvisionnement à plus faible consommation d'énergie, des systèmes de cogénération de chaleur et d'énergie et des systèmes de transformation des déchets en énergie) ?
- Comment les responsables municipaux peuvent-ils répandre l'utilisation des sources d'énergie renouvelable afin de répondre à la demande des villes en énergie ?
- Les schémas d'urbanisme/l'aménagement de l'utilisation des sols peuvent-ils avoir des effets sur la diminution des émissions de CO₂ ? Quels instruments les villes doivent-elles envisager d'employer dans ce domaine ?

16h00 – 16h15 Pause café

16h15 – 17h45 – Table ronde III – Stratégies, gouvernance et politiques climatiques

Comme expliqué dans les sessions précédentes, les villes qui souhaitent réduire les émissions de gaz à effets de serre et organiser leur résistance face aux effets du changement climatique peuvent opter pour une vaste panoplie d'initiatives et de mesures. L'efficacité combinée de leurs interventions peut être largement supérieure à celle de leur somme, à condition que les autorités évitent de prendre des mesures isolées, mais au contraire les inscrivent dans une stratégie exhaustive et intégrée destinée à promouvoir un développement urbain durable. Les mesures prises pour faire face au risque climatique peuvent en particulier être conçues de manière à créer de nouvelles opportunités de développement économique, à appuyer les autres objectifs clés de la gouvernance urbaine et à optimiser les retombées positives des événements d'envergure et les autres occasions propices au renouveau urbain.

Session III-A Stratégie de développement économique des villes et changement climatique

Pour de nombreux responsables politiques, l'un des principaux obstacles à la prise de mesures destinées à faire face au changement climatique est le sentiment que ces mesures nécessitent de faire des concessions inévitables qui vont à l'encontre des objectifs de croissance économique. Les villes du monde entier font toutefois l'expérience que la constitution de partenariats efficaces entre les responsables municipaux et d'autres acteurs clés (les entreprises, l'industrie, les institutions financières, les groupes de citoyens) leur permet d'optimiser les financements et de tirer parti au maximum des opportunités d'utiliser les plans d'action en matière de lutte contre le changement climatique pour stimuler un nouveau développement économique. Leurs stratégies peuvent notamment être des *stratégies d'intégration* qui mettent en relation les objectifs de lutte contre le changement climatique, la rentabilité des entreprises et la formation des populations qui enregistrent des taux de chômage élevés ; des *stratégies transformationnelles* qui utilisent les objectifs climatiques pour aider les entreprises « vertes » en activité à rester rentables ou à se développer sur de nouveaux marchés ; et des *stratégies de saut technologique* qui visent à créer un secteur entièrement nouveau dans un domaine de technologie verte. Les exemples généralement cités incluent l'installation à grande échelle de panneaux solaires photovoltaïques, et autres systèmes de redistribution des énergies renouvelables, l'investissement dans les bâtiments et les technologies économes en énergie, les systèmes de recyclage et de conversion des déchets en énergie, l'expansion des transports de masse, les initiatives de foresterie urbaine, et le réaménagement des centres urbains afin de créer des communautés dynamiques et des zones à utilisation mixte. Un exemple plus spécifique concerne les opportunités que peuvent saisir les villes lorsqu'elles organisent des événements internationaux d'envergure comme les Jeux olympiques, les Expositions universelles, les Coupes du monde, les festivals culturels et les sommets internationaux de décideurs politiques. Ces événements peuvent être l'occasion de tirer profit de leur potentiel économique et social, tout en faisant progresser les objectifs en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets.

- Quels sont les exemples les plus prometteurs de lien entre les mesures de protection du climat et les initiatives en faveur du développement économique et de la création d'emplois ?
- Avec quels acteurs clés de la communauté urbaine les responsables des autorités municipales doivent-ils coopérer pour mettre en lumière et exploiter les occasions de rattacher les stratégies de lutte contre le changement climatique et les initiatives en faveur du développement économiques ?
- De quelle manière les politiques d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets doivent-elles être conçues pour veiller à ce que les retombées économiques profitent directement à l'économie locale (c'est-à-dire faire en sorte que le développement économique soit « dépendant d'un lieu » et ne puisse être délocalisé dans d'autres régions).

- Dans quelle mesure les stratégies d'adaptation/atténuation sont-elles réellement incompatibles avec les objectifs de développement économique ? Dans les cas où elles le sont, des mesures peuvent-elles être prises pour « aligner » ces objectifs antagonistes ?
- Comment la planification et l'organisation d'une manifestation internationale d'envergure peuvent-elles aider une ville à réaliser ses objectifs d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets ?

Session III-B – Intégrer les politiques climatiques aux autres objectifs de la gouvernance urbaine

Les maires et les autres responsables municipaux doivent faire face aux enjeux du changement climatique, en même temps qu'ils sont confrontés à d'autres défis de la gouvernance urbaine. Ils doivent notamment, en parallèle, veiller à l'amélioration de la santé et de la compétitivité de l'économie de leur ville ; proposer un enseignement, une formation et des emplois de qualité ; fournir des logements à des prix abordables ; veiller à la constitution de communautés attractives, à la propreté de l'environnement, au bon fonctionnement des services publics et à la mise à disposition d'infrastructures culturelles et de loisir ; et assurer la protection des citoyens face au crime, aux risques sanitaires et aux catastrophes naturelles. Les coûts économiques et le risque politique des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets peuvent être minimisés dès lors qu'ils ont des retombées annexes positives sur les autres objectifs importants de la gouvernance urbaine. La coopération interadministrations, et une action concertée visant à de jeter des ponts entre les différents secteurs de la gestion urbaine (les départements compétents pour ce qui est du développement économique, de la protection de l'environnement, de l'infrastructure et de l'aménagement urbain, ainsi que des autres thèmes fondamentaux) sont essentielles pour la réussite de cette stratégie.

- Quels sont les principaux exemples de mesures prises face au changement climatique susceptibles d'avoir des retombées positives sur d'autres domaines importants de la gouvernance urbaine, comme le logement et l'assainissement, la santé et la sécurité, la croissance économique et la compétitivité ?
- Quels sont les principaux domaines de conflit potentiel entre les mesures de lutte contre le changement climatique et les politiques/programmes mis en œuvre dans les autres volets fondamentaux de la gouvernance urbaine ?
- Quels sont les obstacles (d'ordres personnel, institutionnel, politique ou juridique) susceptibles d'entraver les efforts visant à intégrer ces différents volets de la gouvernance urbaine ?
- Pour quels types de structures et de dispositifs de gestion doit-on opter pour instaurer des relations de travail efficaces entre les différents départements des administrations qui interviennent dans la prise en charge du changement climatique, et ceux qui sont responsables des autres domaines de la gouvernance urbaine ?

Vendredi 10 octobre 2008

9h00 – 11h00 – Table ronde de l’OCDE des maires et des ministres sur la stratégie en matière de développement urbain

Président : Secrétaire général de l’OCDE, Angel Gurría

Seuls les maires, les responsables régionaux, les ministres et les anciens chefs d’État et de gouvernement du Club de Madrid seront autorisés à participer à cette réunion à huit clos.

Réunion à huit clos – Uniquement sur invitation

9h00 – 11h00 - Les villes et le changement climatique : la participation des entreprises et de la société civile

Les autorités administratives locales ne peuvent répondre efficacement aux enjeux considérables que représente le changement climatique sans un vaste engagement local de toute une palette d’acteurs de la société civile (groupes de citoyens, étudiants, associations de voisinage) et du secteur privé (investisseurs, entreprises, industries, associations professionnelles). Ces acteurs non gouvernementaux peuvent jouer un rôle fondamental, tant en contribuant à l’élaboration de politiques gouvernementales avisées, qu’en veillant à la mise en œuvre réelle de ces politiques (par un changement de comportement au niveau des individus, de nouveaux investissements privés ou l’adoption de nouvelles pratiques par les entreprises). Toutefois, il revient en dernier lieu aux autorités locales de prendre les mesures de nature à associer et à motiver ces autres acteurs de premier plan. À titre d’illustration, le secteur privé a souvent besoin de politiques gouvernementales claires et d’incitations avant de consentir des investissements ou de se lancer dans des activités de R-D dans le domaine du changement climatique. Afin d’atteindre une masse critique d’intérêt et de soutien parmi ces autres acteurs clés, les responsables politiques doivent communiquer de manière efficace leurs motivations à s’attaquer au changement climatique, et faire connaître les opportunités économiques et autres que les programmes d’action dans ce domaine peuvent apporter à la communauté dans son ensemble.

- Avec quels différents groupes d’acteurs et d’institutions les responsables municipaux peuvent-ils collaborer pour élaborer les politiques et les programmes de lutte contre le changement climatique (chefs d’entreprise et responsables industriels, écoles et universités, groupes de citoyens et associations de voisinage, organisations religieuses et culturelles) ?
- Quels rôles spécifiques ces divers acteurs peuvent-ils jouer (quels points forts/atouts particuliers ces différents groupes ont-ils à offrir) ?
- Quels sont les types d’incitations financières et stratégiques les plus efficaces pour exhorter les diverses catégories de petites/grandes entreprises à participer à des partenariats public-privé dans le domaine du changement climatique ?
- Quels sont les stratégies de communication et d’ouverture les plus efficaces pour associer ces différents types d’acteurs et veiller à ce qu’ils restent des partenaires impliqués dans les programmes en cours ?

11h00 – 11h15 pause café

11h15 – 13h00 Deuxième session plénière : La compétitivité des villes et le changement climatique : une gouvernance mondiale

Les initiatives prises à l'échelon municipal en réaction au changement climatique sont étroitement liées aux mesures prises aux autres niveaux de gouvernance. Les politiques et les cadres législatifs en vigueur au niveau national peuvent soit faciliter, soit entraver l'action à l'échelon local. Réciproquement, les municipalités peuvent à la fois influencer sur les politiques énergétiques et les actions en matière de changement climatique adoptées au niveau national, et jouer un rôle essentiel dans la mise en pratique des cadres d'action nationaux. Les actions de lutte contre le changement climatique menées à l'échelle locale sont par ailleurs de plus en plus liées à des processus internationaux, tels que ceux de la CCNUCC, de UN-Habitat, du PNUE, de la Banque mondiale, de l'OCDE et d'instances régionales comme l'Union européenne et l'APEC. ON assiste parallèlement à l'émergence de réseaux internationaux de villes fonctionnant sur un mode « d'égal à égal ». Tirer parti au maximum des bénéfices potentiels de la gouvernance pluriniveaux est un défi permanent pour les responsables urbains, compte tenu de l'évolution rapide qui caractérise ce domaine complexe.

- Quels sont les acteurs et les institutions les plus en mesure d'instaurer des interactions efficaces entre les différents niveaux de gouvernance sur les politiques climatique et énergétique ?
- De quelle manière les politiques nationales renforcent-elles ou affaiblissent-elles les capacités et les initiatives à l'échelon local ?
- À l'échelon national, quels sont les cadres d'action et les programmes (par exemple, en matière de renforcement des capacités, de partage de l'information, de financement et d'orientation stratégique) les plus importants pour faciliter les initiatives au niveau local ?
- Comment les responsables municipaux peuvent-ils efficacement influencer sur les politiques internationales d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets ?
- De quelle manière les réseaux internationaux de responsables municipaux ont-ils contribué à faire progresser les efforts de lutte contre le changement climatique, face à l'inertie des échelons national et international.

13h00 -13h30 Cérémonie de clôture :

Réflexions sur les recommandations pour la suite des travaux à l'OCDE.